

ECOLE Dujardin

Procès-verbal du 2ème conseil d'école

13 février 2023

Préambule :

L'ordre du jour est le suivant :

- Carte scolaire : effectifs 2022-2023 et prévisions pour la carte scolaire de l'année 2023-2024
- Informations relatives aux projets de classes : bilan des projets des 1er et 2nd trimestres et présentation des projets du trimestre suivant.
- Scolarité et vie de l'école (dont vote pour les rythmes scolaires)
- Périscolaire (Accueils matin et soir, Restauration, Accueils de loisirs)
- Association des parents d'élèves
- Coopérative scolaire
- Sécurité à l'école
- Suivi des travaux demandés et demande de travaux à effectuer

Les personnes présentes sont les suivantes :

- Mme QUERE, directrice, présidente du conseil d'école ;
- Mme MOUCHEL, Mme CNEUDE, Mme GARCIA-GOMEZ, Mme DROUMAGUET, Mme SALAÛN, Mme LELAY et Mr LACHEVRE, enseignants
- Mme DESPREZ, FRANCAS, Référente périscolaire
- Mme PICOT, FRANCAS, Responsable de site
- Mr VASSAL, conseiller municipal
- Mme LIGER-MARIE, Mr HAMEL, Mr QUEMPEL, Mme TOULLEC, Mme FIQUET, Mme LEMPERIERE, représentants des parents d'élèves
- Mme LANAUD, suppléante des représentants des parents d'élèves

Les personnes excusées sont les suivantes :

- Mme MAECKE, Mme GODART, Mme NOVAU
- Mr COURTEILLE, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme GENTILLE, maire délégué
- Mme LEPLOMB, Mme FRASSATI-TALARMIN, Mme LEMONNIER, représentants des parents d'élèves
- Mr DROUET, suppléant des représentants des parents d'élèves
- Le délégué départemental de l'Education Nationale
- Mme GOUIN, FRANCAS, Responsable adjointe de site secteur Centre

Désignation des secrétaires de séance : Mme DROUMAGUET et Mme LEMPERIERE

I. Carte scolaire : effectifs 2023-2024 et prévisions pour la carte scolaire de l'année 2024-2025

Effectifs 2023- 2024 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	(ULIS)	Total
Effectifs au 04/09/23	8	21	26	14	20	30 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	= 9	197 (69 maternelles et 128 élémentaires)
Effectifs au 07/11/23	8	21	26	14	20	30 dont 1 ULIS	21 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	= 9	198 (69 maternelles et 129 élémentaires)
Différentiel entre le 04/09/23 et le 07/11/23			-1 +1				+1				+1
Effectifs au 13/02/2024	7	20	26	14	20	30 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	= 9	195 (67 maternelles et 128 élémentaires)
Différentiel entre le 07/11/23 et le 13/02/24	-1	-2 +1					-1				-3
Arrivées ou départs prévus d'ici juin 2024			-1		-1						-2

Depuis la rentrée,

- 3 inscriptions ont été enregistrées : 1 PS, 1 MS, 1 CE2
- 7 radiations ont été enregistrées (déménagement) : 1 TPS, 2 PS, 1 MS, 1 CE2.
- 2 radiations sont prévues pour le 17/02/2024 (déménagement) : 1MS et 1 CP

Les élèves sont répartis dans les classes comme suit :

	TPS-PS	MS	GS-CE1	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs au 01/09/22	8/21 29	26	14/8 22	20	22 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	197
Effectifs au 07/11/23	8/21 29	26	14/8 22	20	22 dont 1 ULIS	21 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	198
Différentiel entre le 04/09/23 et le 07/11/23		-1 +1				+1			
Effectifs au 13/02/2024	7/20 27	26	14/8 22	20	22 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	195
Différentiel entre le 07/11/23 et le 13/02/24	-3 +1					-1			

Soit, une moyenne de 24,38 élèves par classe.

Prévisions pour la carte scolaire 2024-2025 :

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
Effectifs 2023-24		7	20	26	14	20	30 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	29 dont 3 ULIS	(9)	195
		↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓		
Effectifs 2024-25		7 + 25* = 32	20	26	14 + 6* = 20	20	30 dont 1 ULIS	20 dont 3 ULIS	29 dont 2 ULIS	6ème	(9)	197

*estimation

NB : en 2021, il y avait 38 naissances domiciliées sur le périmètre de l'école Dujardin

Question des parents d'élèves : Les TPS seront-ils acceptés l'année prochaine au vu des estimations fournies sur le PV du premier conseil d'école et des remarques des évaluateurs d'école en novembre 2023 ?

Réponse des enseignants :

La scolarisation des PS est obligatoire. L'accueil des PS doit se faire dans les meilleures conditions possibles (effectif le plus réduit possible). L'accueil des TPS se fera donc, à partir de 2024-2025, sous réserve de places : acceptation en-deçà de 24 PS ; l'effectif maximum de la classe ne dépassera pas 24 TPS-PS.

La sélection des TPS se fera en fonction de la date de naissance et/ou des besoins (prise de contact avec la PMI si besoin).

Pour rappel, voici ce que précisent les textes quant à la scolarisation des TPS :

- « La scolarisation des enfants de moins de 3 ans présente l'avantage de la stimulation apportée par les pairs mais constitue un cadre moins favorable à une prise en compte des besoins des jeunes enfants. » Site Eduscol.
- « L'admission en maternelle **dès 2 ans** se fait **dans la limite des places disponibles**. Des places sont ouvertes en maternelle dès deux ans en priorité dans : les zones urbaines, rurales et de montagne, dans les départements et régions d'outremer, les environnements sociaux défavorisés. » Site du Ministère de l'Education Nationale.

Question des parents d'élèves : Quelles sont les actions envisagées pour la rentrée pour le groupe de CP actuel tel qu'évoqué lors de l'audit ?

Réponse des enseignants : Si la question est la répartition des CP en deux groupes, cette question ne peut être traitée en cette période. De qui est sûr, c'est que le groupe évoluera (départs, maintiens, arrivées...). Dans la classe de CP, les relations humaines sont compliquées et l'on constate un manque d'empathie. Un travail sur les compétences psychosociales est effectué.

II. Informations relatives aux projets de classes : bilan des projets des 1er et 2nd trimestres et présentation des projets du trimestre suivant.

L'évaluation d'école

L'évaluation d'école a eu lieu le mardi 28 novembre 2023 et le jeudi 30 novembre 2023. Le rapport d'évaluation doit être présenté au conseil d'école (Cf. pièce jointe). Il a été transmis dès réception aux parents élus et à la mairie.

A la suite des préconisations données lors de l'évaluation d'école, l'équipe enseignante a mené une réflexion sur l'accueil des PS et des TPS (Cf. précédemment).

L'équipe enseignante réfléchit également sur la construction d'un projet NEFLE (notre école faisons-là ensemble). Le prochain conseil des maîtres du 21/03/2024 sera dédié à ce projet. Mme Fanny MENARD du réseau Canopé, référente NEFLE, viendra à cette réunion pour apporter son aide. Le but serait de monter le projet avant la fin de l'année 2023-2024.

- **Les projets communs à toutes les classes**

- Carnaval de l'école le 19 avril 2024 sur le thème du sport et des jeux olympiques, défilé à la résidence des Girandières le matin. (Même date et même thème que le carnaval de la ville de Cherbourg).

- **Les projets de classe**

→ **TPS-PS**

- Eveil culturel : spectacle la valse des petits carreaux, le 22 janvier
- Projet sur la galette

→ **MS**

- Projet cirque avec l'intervenant sportif Damien
- Projet sur la galette

→ **GS-CE1**

- Projet Abécédaire des jeux olympiques
- Travail sur le tri des déchets avec des intervention des ambassadeurs du tri

→ **CP**

- 18 janvier : Théâtre des Chimères dans la tête, spectacle en lien avec un travail en arts sur les chimères et en phonologie par le biais du syllabozoo.
- 23 janvier : Maison du littoral, projet nature "La nature au fil de l'eau": Les oiseaux dans la nature.
- 5 février au 16 février : aisance aquatique
- A partir du 23 février : gymnastique
- Anglais : Intervention de l'assistante 1 fois par semaine pendant 30 minutes.
- Période 3 : décroisement en mathématiques

→ **CE1**

- Atelier à la Cité de la Mer sur les espèces marines menacées : 9 novembre
- Natation de décembre à mars
- Intervenante anglais 2 fois par semaine
- Ecole et cinéma : Film Ernest et Célestine fin mars
- Badminton avec l'intervenant sportif Damien
- Vente sur marché le 16 mars et le 25 mai pour financer la classe sportive

→ **CE2**

- Natation de décembre à mars
- Intervenante anglais 2 fois par semaine
- Ecole et cinéma : Film Ernest et Célestine fin mars
- Sorties théâtre : 18 janvier « Des chimères dans la tête » et 22 février « Antichambre »
- Décroisement en maths pour les classes CP CE1 CE2 but pour enfants ayant besoins de remédiation et autres activités pour les autres
- Vente sur marché le 16 mars et le 25 mai pour financer la classe sportive

→ **CM1**

- Projet « Enfant et cinéma » à l'Odéon : 3 films dans l'année : Le mardi 28 novembre à 9h30 pour le film Titina, le vendredi 23 février à 9h30 pour le film Katak, le brave beluga et le mardi 28 mai à 9h30 pour le film Léo.
- Piscine jusqu'au 8 décembre
- Course orientation avec l'intervenant sportif Damien
- Cirque avec l'intervenant sportif Damien en avril
- la Semaine Olympique et Paralympique organisée par la ville le jeudi 4 avril

→ **CM2**

- Projet « Enfant et cinéma » à l'Odéon : 3 films dans l'année : le vendredi 23 février à 9h30 pour le film Katak, le brave beluga.
- Projet sur sport et les JO : Travail en classe sous forme de débats, présentation des championnats du monde d'Ironman par un père d'élève qui y a participé, participation à l'émission « un jour une actu, le

direct » en visioconférence, sur « A quoi ça sert de faire du sport », le vendredi 26 janvier ; Participation à la Semaine Olympique et Paralympique organisée par la ville le jeudi 4 avril ; Concours d’affiche R. Williams (livre « Héros des JO » avec dédicace en cadeau).

- Projet intergénérationnel avec la résidence des Girandières : nouvelle rencontre avec les résidents, le 23 février.
 - Projet littérature : Travail sur Barbe Bleu et mise en scènes théâtrales avec travail sur les gravures de Gustave Doré ; Projet d’écriture avec une autre école sur « le chaperon caméléon » ; Inscription au Festival du livre de Cherbourg ; participation à la scène ouverte (lecture de textes à un public), le jeudi 23 mai
 - Projets EPS : Lutte avec l’éducateur sportif Damien et renforcement musculaire en APQ.
 - Projet Euroscol : intervention de la professeure d’allemand du collège Bucaille et de certains de ses élèves pour présenter la langue et la section bilingue, Intervenant anglais 2 fois par semaine.
- **ULIS**
- Projet de médiation canine 10 séances qui commenceront après les vacances d’hiver. Mme NOVAU remercie l’APE et la mairie qui ont financé la totalité du projet, à hauteur de la moitié pour chacun.

III. Scolarité et vie de l’école

- Suivi de scolarité

Chaque enseignant organise la remise des livrets scolaires aux parents en mains propres lors de rendez-vous qui ont lieu ces deux dernières semaines avant les vacances d’hiver.

- Remplacement des enseignants

Lorsque des enseignants sont absents, il arrive qu’ils ne soient pas remplacés, faute de remplaçants disponibles. Ce sont les petites écoles qui sont prioritaires si tous les remplacements ne sont pas assurés car il est plus difficile de répartir les élèves. Serait-il possible de privilégier les remplacements en TPS-PS ? Il est très compliqué de les répartir. A l’école, pour des raisons pratiques (toilettes et mobilier adaptés), les TPS-PS ne peuvent être accueillis qu’en MS où il y a déjà 26 enfants. Le 13 février, lorsque Mme MAECKE a été absente et non remplacée, les effectifs étaient de 38 élèves (26 MS et 12 TPS-MS) pour une seule enseignante.

- Rythmes scolaires

Les projets d’organisation du temps scolaire arrivent à échéance et sont donc soumis à un renouvellement. La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale) invite les conseils d’école à voter une organisation du temps scolaire pour les 3 prochaines années.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a l’intention de maintenir son organisation ainsi que les horaires qui avaient été mis en place à partir de la rentrée 2022, à savoir :

- La semaine de 4 jours (dérogation en lien avec le PEDT : Projet Educatif De Territoire)
- Les horaires : 8h30-11h45 et 13h45-16h30.

Le conseil d’école vote donc à mains levées pour l’organisation :

- La semaine de 4 jours : nombre de voix pour : 14 / nombre de voix contre : 2 / abstentions : 0
- Les horaires : 8h30-11h45 et 13h45-16h30 : nombre de voix pour : 16 / nombre de voix contre : 0 / abstentions : 0

- Travaux du bâtiment du milieu

Une réunion s’est tenue avec la mairie et les enseignants le 29/01/2024 pour les travaux du bâtiment du milieu et la répartition des salles.

Il a été décidé la répartition suivante :

	Pour l’accueil de loisirs	Pour l’école
Couloir du RDC 1 WC adulte		
Couloir du RDC 1 pièce pour l’entretien (machines à laver, ...)	X	X
RDC Salle polyvalente	Un bureau de 13m ²	X
RDC Salle polyvalente	Salle de motricité ou de	Salle polyvalente pour l’EPS, la

	primoaccueil, très peu de mobilier (tables, tapis).	chorale, les fêtes de l'école ou toute autre activité.
RDC local attenant à la salle polyvalente	X	Zone de stockage pour le matériel d'EPS
1 ^{er} étage 1 ^{ère} salle	Salle d'activités	Pour les prises en charges SESSAD, psychologue scolaire, ...
1 ^{er} étage 2 ^{ème} salle	Salle d'activités	
1 ^{er} étage 3 ^{ème} salle	Salle d'activités	
2 ^{ème} étage 1 ^{ère} salle	X	Salle d'arts plastiques
2 ^{ème} étage 2 ^{ème} salle	Dortoir secondaire	BCD
2 ^{ème} étage 3 ^{ème} salle	Dortoir principal	X

Un lavabo supplémentaire sera installé dans le couloir du 2nd étage à la demande des enseignants pour l'art plastique.

L'équipe enseignante est satisfaite de la répartition des locaux.

Mr VASSAL précise que le préau de la cour élémentaire pourra être récupéré après les travaux de menuiserie.

Les enseignants demandent s'il est possible de réactiver la sonnerie aux horaires d'entrées, de sorties et de récréations au niveau du bâtiment du milieu. La sonnerie du bâtiment élémentaire n'est pas entendue de la cour et cela ne sonne donc plus au niveau de la cour.

Les parents élus demandent pourquoi les travaux n'ont pas été effectués l'été : cela aurait limité la durée des travaux sur le temps scolaire. Mr VASSAL répond que ce n'était pas possible au regard du cahier des charges des entreprises.

Les parents élus s'interrogent sur la praticité du stockage du matériel au 2^{ème} étage du bâtiment élémentaire. L'équipe enseignante déclare qu'une réflexion sera menée à la fin des travaux. Elle propose éventuellement un stockage dans le placard au rez-de-chaussée, à côté des toilettes adultes du bâtiment élémentaire.

Question des parents d'élèves : Quels sont les travaux envisagés ? Quel est le planning associé ?

Réponse de la mairie : *Les travaux se limitent à de la mise en conformité, ajout de sanitaires, de cloison coupe-feu... La salle polyvalente sera également isolée, les portes extérieures changées et les carreaux réparés.*

Question des parents d'élèves : Quels sont les plans / projets d'évolutions de l'école sur les 5 ans à venir ?

Réponse de la mairie : *Pas de plan particulier concernant l'école Asselin-Dujardin sur les 5 ans à venir. Une campagne d'embellissement (peinture, sol) de l'école Dujardin doit être proposée au budget dans les années à venir.*

Question des parents d'élèves : Une sensibilisation aux premiers secours est-elle dispensée ?

Réponse des enseignants : une formation aux premiers secours pour les CM2 avait été proposée par l'infirmier scolaire en début d'année scolaire pour juin 2024. Finalement, il a été informé que la mairie prenait cette formation en charge. L'école n'a eu aucune information de la part de la mairie. Qu'en est-il ?

Concernant les enseignants, l'Education Nationale propose peu de formation de PSC1. Il y a eu une formation pour tous les enseignants de Cherbourg en 2010 (?). Les directeurs ont été formés en 2019. Les nouveaux enseignants doivent avoir le PSC1.

IV. Le périscolaire

- La restauration scolaire

Question des parents d'élèves : Quelle est la démarche à suivre pour organiser la visite de la cantine sur le temps du repas (un mardi ou un jeudi) ? (Objectifs de la visite : analyse du niveau de remplissage / d'occupation de la salle, niveau sonore, gestion du relais entre les deux services)

Réponse de la mairie :

« La plonge, ainsi que la salle de restauration va subir des modifications notamment pour étendre la salle de restauration à tout le rez-de-chaussée pour la rentrée de septembre 2024. Nous vous proposons de recontacter

les services en fin d'année 2024. Toutefois, nous ne privilégions pas les visites sur le temps de restauration pour ne pas perturber les services. »

Mr VASSAL souhaite qu'une visite se fasse lorsque tout sera réaménagé.

Les FRANCAS s'interrogent sur le moment où les travaux pourront être faits étant donné que les locaux sont utilisés tout le temps même pendant les vacances sauf à Noël. Les Francas se questionnent sur l'organisation des salles puisqu'elles sont actuellement toutes occupées et notamment la salle du rez-de-chaussée du bâtiment périscolaire élémentaire qui deviendrait une salle de restauration. Il serait question de mutualiser cette salle, or, les normes d'hygiène le permettent-elles réellement ?

Mr HAMEL déplore le manque de communication entre la mairie et les différents services. Selon lui, cela fait deux fois que la mairie décide de choses que l'on apprend au CE. Il demande s'il y aura une présentation des travaux aux FRANCAS ?

Question des enseignants au CE du 07/11/2023 : Depuis peu, les élèves de MS et GS sont plus nombreux que le permet le taux d'encadrement. Deux à quatre élèves volontaires doivent donc aller au service des TPS et PS et attendre 30 minutes dans le dortoir. Ils ne font donc pas les activités que font ceux de leur âge. La mairie a-t-elle une solution pour maintenir les groupes classes ?

Réponse de la mairie au 10 janvier 2024 :

L'accueil de 3 ou 4 élèves de MS sur le premier service de restauration, reste occasionnel. Des activités sont proposées par l'ATSEM en salle de motricité, à l'extérieur ou dans la salle périscolaire. Les enfants sont libres de participer ou non à l'animation proposée.

Question des enseignants : Il y a toujours 4 élèves qui viennent régulièrement dans la classe de TPS-PS sur le temps du midi : ils sont encadrés par les ATSEM avec les TPS-PS puisque le groupe de MS-GS est trop important pour les accueillir. Leur présence dans la classe de TPS-PS va poser des problèmes lors des rendez-vous de parents la semaine avant les vacances de février. Les élèves sont dans la classe à partir de 13h et sollicitent constamment l'enseignante qui ne peut pas travailler. Les ATSEM font pourtant tout ce qu'elles peuvent pour que cela se passe au mieux, mais elles ne peuvent pas coucher 25 enfants à deux et gérer en parallèle 4 élèves de MS-GS dans une autre pièce. Serait-il possible qu'ils aillent dans la salle de motricité ? Dans l'idéal, serait-il possible d'augmenter le taux d'encadrement (1 personne en plus) pour que tous les MS-GS restent ensemble pour la cohésion du groupe ?

Les parents pensent qu'il serait souhaitable que tous les TPS-PS commencent la sieste à 13h35. Cela faciliterait en plus le temps du midi.

Les Francas évoquent des problèmes de comportement avec certains élèves de CM2 au nombre de 6. La situation n'est pas encore résolue. Les parents ont été appelés par Mme PICOT pour être informés du manque de respect de leurs enfants vis-à-vis du personnel (ils sont impolis et vont jusqu'à critiquer le physique des animateurs). Les parents ont été réceptifs. Si cela ne suffit pas, une rencontre avec les familles sera envisagée.

- L'accueil du matin et du soir

Question des parents d'élèves : La vérification de l'identité des personnes venant chercher les enfants de manière occasionnelle est-elle effectuée systématiquement ? Pouvez-vous faire un rappel aux équipes en priorité pour les élèves de la maternelle ?

Réponse de la mairie : *Les agents vérifient sur la fiche sanitaire de l'enfant si la personne est bien notée et sinon de manière exceptionnelle nous acceptons un mail de la famille quand la personne n'est pas notée sur la fiche sanitaire. Dans ce cas nous demandons la carte d'identité. A noter, que nous ne sommes normalement pas autorisés à demander la carte d'identité. Une piqure de rappel sera faite auprès des agents.*

Cette question des parents fait suite à un quiproquo à la sortie du mercredi loisirs. Une dame est venue chercher son enfant et on lui a donné un enfant portant le même prénom. L'erreur a été rectifiée sur le champ.

Depuis le mois de janvier, la mairie a décidé d'une nouvelle procédure pour l'accueil périscolaire de la maternelle : le portail reste ouvert, les parents sonnent à la grille pour avvertir de leur présence, entrent dans la cour et se font ouvrir la porte du bâtiment qui est fermée à clef.

Il aurait été souhaitable que l'école soit informée par la mairie de cette nouvelle procédure, d'autant que l'on est en plan Vigipirate « risque attentat ». L'école est donc restée ouverte et l'accès au bâtiment élémentaire n'était pas sécurisé de mi-janvier à mi-février. Pour pallier ce manque de sécurité, il a été donné pour consigne de fermer les classes de CM2 et GS-CE1 à clef côté cour de la maternelle à partir de 16h30 dès lors qu'il n'y a plus

personne dans la classe. La mairie compte-elle maintenir cette nouvelle procédure ? Dans ce cas, serait-il possible que le portail reste clenché afin de dissuader les inconnus d'entrer et d'éviter que des chiens pénètrent dans la cour ?

V. Association des parents d'élèves

Cette année, afin d'aider l'école pour les financements des projets pédagogiques, l'association Dujardin en fête a organisé :

- Une vente de sapins de Noël
- Un Goûter de Noël
- Une vente de porte-clefs « les coquettes ».

Ces trois actions ont rapporté 1880 € de bénéfice. L'APE offre 1000 € à l'école qui remercie grandement.

D'autres actions sont prévues :

- Une vente de crêpes le 23/02
- Une loterie en mars
- Une vente sur marché le 16 mars et le 25 mai pour financer la classe sportive
- Une vente d'objets « Initiatives » en avril
- Une vente de saucissons en juin
- La fête école le 28 juin

Mme FIQUET ainsi que les autres membres du bureau regrettent que si peu de parents s'investissent dans l'association. Lors de l'AG, il n'y avait que 7 nouveaux parents, à la seconde réunion, seules 5 personnes étaient présentes. Enfin, la réunion du 23/01/2024 comptabilisait seulement 5 membres et 2 enseignants.

L'APE crée une dynamique non négligeable au niveau de l'école. Sans elle, il n'y aurait plus de fête d'école ou de marché de Noël. Elle permet également le financement de nombreux projets.

Mme FIQUET annonce qu'elle quittera le poste de présidente en 2024-2025 et s'interroge sur le devenir de l'association.

VI. Coopérative scolaire

Actuellement, le solde est de 12 355,11 €.

1600 € de subventions ont été versés récemment par la mairie. La mairie pourrait-elle renseigner l'équipe enseignante sur l'objet de ces subventions ?

L'école a fait plus de 1000 € de bénéfice sur la vente des photos scolaires.

La mairie subventionne la classe sportive des CE1 et CE2 à hauteur de 2680 € ; de ce fait, la part des familles est divisée par deux (40 € au lieu de 80 €).

Les dépenses sont liées aux activités de chaque classe : goûter, cinéma, théâtre, bricolage, ...

VII. Sécurité à l'école

- Exercice de sécurité incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 6 février 2024. Seul le personnel était prévenu.

Temps d'évacuation : en maternelle : 1min36 (après appel : 1min52) ; en élémentaire : 1min56 (après appel : 2min24).

L'exercice s'est déroulé tout à fait correctement.

Toutes les classes à l'étage ont évacué par l'escalier principal (pas d'utilisation de l'escalier de secours) : l'évacuation est beaucoup plus rapide et plus sécurisée.

- Exercice PPMS intrusion-attentat

Le PPMS attentat-intrusion a eu lieu le mardi 14 novembre à 9h40. C'était un confinement renforcé :

« s'enfermer, se cacher » pour une durée de 5 min pour les maternelles, de 10 minutes pour les cycles 2 et 15 min pour les cycles 3.

- TPS-PS : silence absolu : 0s ; calme relatif plus de 3 min
- MS : silence absolu : 15s ; calme relatif plus de 4 min 05
- GS-CE1 : silence absolu : 6 min 30 ; puis calme relatif jusqu'aux 10 min
- CP : silence absolu : 0 min ; calme relatif : 0 min

- CE1 : silence absolu : 8 min ; puis calme relatif jusqu'aux 10 min
 - CE2 : silence absolu : 10 min
 - CM1 : silence absolu : 8 min ; calme relatif : 12 min
 - CM2 : silence absolu : 30s ; calme relatif : 6 min 38
 - ULIS : silence absolu : 0 min ; calme relatif : 7 min
- Deux élèves ont posé des problèmes : 1 en CP et 1 en CM2

VIII. Suivi des travaux demandés et demande de travaux à effectuer

Travaux demandés		Réponse de la mairie		Observations complémentaires du conseil d'école
Objet de la demande	Date de la demande	Date de la réponse	Objet de la réponse	
<p>Cour de la maternelle</p> <p>Depuis la pose du glacis devant le local à vélos des maternelles et le local SPHL, une grande flaque d'eau stagne entre l'arbre et la porte quand il pleut.</p>   <p>La perforation du glacis ne semble pas avoir amélioré l'écoulement de l'eau stagnante puisque l'eau est encore stagnante en cas de pluie.</p> <p>Le CE du 27/06/2023 a réitéré sa demande de mise au budget 2024 de la réfection de la cour maternelle Les travaux liés au changement des fenêtres a recreusé la cour.</p>	<p>05/11/2019</p> <p>Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour 13 /12/2024</p>	<p>20/01/2020</p> <p>11/03/2020</p> <p>24/09/2020</p> <p>21/12/2020</p> <p>03/02/2022</p> <p>20/05/2022</p> <p>05/06/2023</p> <p>14/09/2023</p>	<p><i>Le glacis a été perforé afin de limiter la formation de mare par temps pluvieux.</i></p> <p><i>Etude par les services techniques.</i></p> <p><i>Relance des services techniques</i></p> <p><i>Les services techniques préconisent une réfection de l'enrobé sur une plus grande surface.</i></p> <p><i>La réfection de l'enrobé de la cour a été proposée au budget 2022 mais n'a pas été retenue.</i></p> <p><i>La réfection de la cour n'est pas prévue dans le mandat (d'autres cours sont prioritaires).</i></p> <p><i>La réfection de l'enrobé de la cour n'est pas prévue au budget 2023.</i></p> <p><i>La mairie indique que la réfection a été mise au budget 2024</i></p>	<p>Le CE demande si la réfection de l'enrobé de la cour at été acceptée lors du vote du budget 2024. En cas de réponse positive, quelle sera la date de la réalisation des travaux ?</p> <p>Pour rappel : La commission de sécurité de l'EN qui est venue le 07/11/2023, juge la cour non fonctionnelle.</p>
<p>Cour du périscolaire</p> <p>Les bordures en granite sont dangereuses pour les enfants, notamment en cas de chute</p>	<p>/06/2023</p>	<p>14/09/2023</p>	<p><i>La demande est en cours d'étude par la Direction Nature Paysage et Propreté</i></p>	<p>Le CE demande où en est l'étude.</p>

<p><u>Cour de la maternelle et cour de l'élémentaire</u></p> <p>Risque de chute de pierres des façades du bâtiment élémentaire : Rénovation des façades du bâtiment élémentaire ou a minima vérification régulière de la façade avec éventuellement mise en place de zones d'exclusion pour garantir définitivement la suppression du risque face à la chute potentielle d'un bloc de pierre se détachant de cette façade. <i>(noté dans le DUER)</i></p> <p>Le CE souhaiterait que les conclusions lui soit remise à l'issu de chaque contrôle.</p>	<p>05/11/2019</p> <p>Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour 13 /12/2024</p>	<p>20/01/2020</p> <p>24/09/2020</p> <p>28/09/2021</p> <p>21/09/2022</p> <p>05/06/2023</p> <p>26/10/2023</p> <p>10/01/2024</p>	<p><i>Un nouveau contrôle des façades a été réalisé pendant les vacances d'été 2019.</i></p> <p><i>Les maçons ont contrôlé et purgé les façades des bâtiments les 24 et 25/08/2020. Aucun signe d'aggravation n'a été constaté.</i></p> <p><i>Le contrôle annuel et la purge (parties de joints et faïence) ont été réalisés l'été 2021. La mairie ne dispose pas d'un « compte-rendu ». La mairie confirme que le ravalement des façades sera étudié au budget 2022.</i></p> <p><i>La purge des façades a été réalisée pendant les vacances d'été 2022 (petits morceaux d'enduit). Une expertise des façades par une entreprise extérieure sera demandée en 2023.</i></p> <p><i>La purge des façades a été réalisée pendant les vacances de printemps 2023.</i></p> <p><i>Expertise réalisée par l'entreprise SOCOTEC.</i></p> <p><i>Réception du rapport de SOCOTEC.</i></p>	<p>Question des parents : Suite au rapport de SOCOTEC, quel plan d'actions la mairie compte-elle mettre en œuvre ?</p> <p>Réponse de la mairie : Des travaux sont prévus sur les vacances d'avril 2024 : purge si besoin, travaux conservatoires et protection des linteaux comme préconisé dans le rapport.</p> <p>Le CE attire l'attention sur le fait qu'un encorbellement était tombé en 2018.</p>
<p><u>Bâtiment élémentaire</u></p> <p>Finition des huisseries : Suite au changement des huisseries, les murs autour des fenêtres ont été abîmés : plâtre apparent. L'école demande que la mairie intervienne pour réaliser les finitions et obtenir un rendu propre.</p>	<p>27/06/2022</p> <p>Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour 13 /12/2024</p>	<p>21/09/2022</p> <p>14/09/2023</p>	<p><i>La demande a été transmise à la Direction Entretien Maintenance et Logistique</i></p> <p><i>La demande a été proposée au budget 2024.</i></p>	<p>Le CE voudrait savoir si la réalisation des finitions a été acceptée au budget 2024.</p>
<p><u>Cour de l'élémentaire</u></p> <p>Abri pour vélos : Est-il possible d'installer un toit pour protéger les vélos à droite et les trottinettes à gauche dans le sas d'entrée élémentaire ?</p>	<p>06/04/2023</p>	<p>05/06/2023</p> <p>14/09/2023</p> <p>10/01/2024</p>	<p><i>Ces installations ne sont pas prévues.</i></p> <p><i>Ces installations n'ont pas été retenues au budget 2024.</i></p> <p><i>La ville n'installera pas d'abris à vélos dans les écoles de Cherbourg</i></p>	<p>Le CE déplore la réponse de la ville qui, pourtant, veut favoriser les mobilités douces.</p>

<u>Tous les bâtiments de l'école</u> Chauffage : Quel est l'état du réseau de chauffage sur l'école, son niveau de vétusté ? (Dernier évènement en date – 22/01/2024 : coupure chauffage dans le bâtiment maternelle)	13/02/2024	13/02/2024	La demande d'information a été envoyée au service Energie.	Le CE est en attente de la réponse du service énergie.
<u>Cour de l'élémentaire</u> Qu'en est-il des bacs à fleurs / bacs potagers qui devaient être fabriqués par la mairie ?	13/02/2024			

Toilettes maternelles cf réponse mairie (évaluation d'école)

- Demande de travaux à effectuer

<u>Travaux demandés</u>		<u>Observations complémentaires du conseil d'école</u>
<u>Objet de la demande</u>	<u>Date de la demande</u>	<u>Observations complémentaires du conseil d'école</u>

Le prochain conseil d'école aura lieu :

- Mardi 18/06/2024 de 17h30 à 19h30.

Signature de la directrice :
Mme QUERE

Signature d'un enseignant :
Mme DROUMAGUET

Signature d'un représentant de parents :
Mme LEMPERIERE